



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 9 MAI 2011

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :
le 3 mai 2011

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 16 mai 2011

CESSION PAR LA VILLE A HABITAT SUD
DEUX-SEVRES (H.S.D.S.) DE PARCELLES
POUR LA RESIDENTIALISATION
D'IMMEUBLES, DANS LE CADRE DU PRUS

Accusé de réception de la préfecture en date du lundi
16 mai 2011

Président :

M. Pascal DUFORESTEL, 1^{er} Adjoint

Présents :

Adjoints :

M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN -

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - Mme Annick DEFAYE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD -

Secrétaire de séance : - Mme Nathalie SEGUIN

Excusés ayant donné pouvoir :

- Annie COUTUREAU donne pouvoir à Hüseyin YILDIZ
- Alain BAUDIN donne pouvoir à Sylvette RIMBAUD jusqu'à 19h35 (son arrivée)
- Guillaume JUIN donne pouvoir à Michel PAILLEY
- Nicole IZORE donne pouvoir à Jacques TAPIN
- Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Elisabeth BEAUVAIS
- Elsie COLAS donne pouvoir à Sylvette RIMBAUD à partir de 19h35.

Excusés :

- Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Conseillers :

- Mme Maryvonne ARDOUIN

URBANISME ET FONCIER

**CESSION PAR LA VILLE A HABITAT SUD DEUX-SEVRES
(H.S.D.S.) DE PARCELLES POUR LA RESIDENTIALISATION
D'IMMEUBLES, DANS LE CADRE DU PRUS**

Monsieur Frank MICHEL Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

Le Projet de Rénovation Urbaine et Sociale (PRUS), dans le quartier de la Tour Chabot-Gavacherie et dans celui du Clou-Bouchet, prévoit que des immeubles feront l'objet d'une résidentialisation, opération conventionnée avec l'ANRU.

En ce sens, il y aurait lieu de céder à H.S.D.S. à l'euro symbolique, les parcelles suivantes :

- BE n° 312 de 18 a 18 ca, pour la résidentialisation de l'immeuble 1 à 7 rue Georges Méliès ;
- DP n° 193 de 17 a 38 ca, rue Laurent Bonnevey, tranche un du quartier du Clou-Bouchet ;
- DP n° 195 de 29 a 98 ca et DP n° 191 de 71 ca, rue Laurent Bonnevey, tranche deux du quartier du Clou-Bouchet.

Les frais d'acte relatifs à cette cession seraient supportés par H.S.D.S.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver la cession à H.S.D.S. des parcelles BE n° 312, DP n° 193, DP n° 195 et DP n° 191 à l'euro symbolique avec dispense de paiement ;

- autoriser Madame Le Maire ou l'Adjoint délégué à signer l'acte notarié à intervenir.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	42
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	3

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Frank MICHEL